

# Neurologie

---

Stage obligatoire de 2 périodes durant le R1  
(une période peut être remplacée par un stage de neuroradiologie)

## Buts

À la fin de son stage le résident :

1. Prodigue, sous supervision, à une clientèle neurologique adulte des soins de base
2. Établit le diagnostic différentiel entre les principaux troubles neurologiques et les troubles psychiatriques

## Compétences générales

*En tant qu'expert médical le résident :*

1. Effectue une histoire de cas complète avec un examen physique et neurologique approprié
2. Propose un diagnostic différentiel, un plan d'investigation et de traitements en tenant compte de divers facteurs comme l'âge, les pathologies associées, les risques des moyens d'investigation et les risques des interventions thérapeutiques
3. Développe une approche systématique face à des problèmes neurologiques fréquents : céphalée, étourdissements, vertiges, faiblesses musculaires, engourdissements, troubles visuels, troubles à la marche, perte de conscience, convulsions, troubles de mémoire, confusions, coma

*En tant que professionnel et communicateur le résident :*

1. Établit une relation thérapeutique basée sur le respect, l'honnêteté et la compassion
2. Explique, en mots simples, au patient et à sa famille les hypothèses de travail, le diagnostic différentiel et le diagnostic retenu
3. Informe le patient et ses proches des investigations recommandés
4. Explique au médecin référent ses hypothèses de travail, son diagnostic différentiel et le diagnostic retenu en se basant sur des notions scientifiques

*En tant que collaborateur et gestionnaire le résident :*

1. Réfère, dans un délai adéquat, lorsqu'une consultation est requise et communique les informations pertinentes concernant ses patients
2. Collabore dans un climat de respect mutuel et de collégialité avec les différents professionnels qui dispensent les soins de santé à ses patients
3. Priorise son temps en fonction du degré des urgences
4. Assure une tenue ponctuelle et précise du dossier médical

*En tant qu'érudit et promoteur de la santé le résident :*

1. Connaît les principaux déterminants qui influent sur la santé des patients
2. Enseigne au patient et à sa famille les facteurs de risques pouvant aggraver la condition neurologique du patient
3. Adapte ses lectures à la résolution de problèmes cliniques
4. Valorise l'auto-apprentissage dans le but de développer sa compétence professionnelle